

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13. MONTREAL, VENDREDI 25 JANVIER 1850. No. 37.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 25 JANVIER 1850.

DISCUSSION SUR LA CIVILISATION ANCIENNE ET LA CIVILISATION MODERNE.

(Voir le numéro du 15 Janv.)

PREMIER DISCOURS.

L'homme pris individuellement, jouit de "peux de considération et de liberté dans la société moderne que dans la société ancienne.

Qu'est-ce que l'homme, quelle est sa dignité personnelle, sa valeur individuelle? quelle est sa destinée sur la terre, et s'il doit exister encore dans un autre monde, son bonheur dans cette nouvelle vie peut-il dépendre de la manière dont il aura vécu dans ce séjour mortel? Voilà, messieurs, la question nécessaire, fondamentale. Toute théorie sociale doit inévitablement en tenir compte, et un ordre entier de civilisation sera jugé sur l'appréhension qu'il aura faite de l'homme et de sa destinée. En effet, si l'homme considéré individuellement est méconnu par la société, si celle-ci ignore ce qu'il est, ce qu'est son origine et sa fin, ce que sont ses droits et ses devoirs, elle marchera dans une fausse voie, elle n'aidera pas au perfectionnement de l'individu, elle le perdra, elle se détruira elle-même. La société civile est un moyen et non un but. Elle est organisée pour protéger l'homme, pour écarter tout obstacle à l'exercice de ses droits et à l'accomplissement de ses devoirs. L'autorité dont elle est dépositaire ne doit pas avoir un autre résultat que la liberté. Elle est instituée pour venir en aide à la faiblesse individuelle de l'homme, contribuer au développement de ses facultés, afin qu'il atteigne plus vite et mieux la fin de son existence. La meilleure société sera donc celle où l'individu sera plus libre, plus respecté; où protégé, mais non dominé, il fera valoir par une noble industrie la part de talents qu'il a reçus du créateur et en retirera les fruits qui doivent lui donner le bonheur.

Ces idées établies, voyons comment la société ancienne et la société moderne ont considéré l'homme en lui-même.

(1) Si dans l'étude de la question qui nous occupe, nous appelons à notre aide une droite et calme appréciation des faits historiques, nous verrons que la différence capitale entre les civilisations anciennes et la nôtre, c'est que dans l'antiquité l'homme considéré en tant qu'homme n'était point estimé ce qu'il vaut. Chez les Grecs le Grec est tout; les étrangers, les barbares ne sont rien. A Rome, le titre de citoyen romain fait l'homme, celui qui manque de ce titre n'a aucun droit à la justice. Chez les anciens, l'enfant difforme est regardé comme une chose inutile, méprisable. A l'acédémone il est défendu de le nourrir; par l'ordre des magistrats, on le jette dans une fosse. C'était un homme, mais qu'importe, il ne pouvait servir à la société, celle-ci ne veut point s'imposer la charge de le faire vivre. Les deux plus grands philosophes de

l'antiquité, Platon et Aristote, ont ouvertement professé l'infanticide; on remarque dans les écrits des anciens, qu'ils font de la société une espèce de tout, auquel appartiennent les individus, comme à une masse de fer appartenant les atomes qui la composent. La société épuise l'homme tout entier, c'est un instrument, on s'en sert s'il est utile; ou on le brise s'il ne rend point service. "Le pire mal d'un état, dit Platon, c'est ce qui d'un fait plusieurs." Appuyé sur ce principe, il prend les familles, les individus, les pétrit, pour ainsi dire, afin d'en former un tout compacte et un. Il veut la communauté d'éducation et de vie; il considère comme funeste qu'il y ait des jouissances ou des souffrances personnelles, il veut que tout soit commun, social; il ne permet aux individus de vivre, de sentir, d'agir que comme partie d'un grand tout. Aristote dit, au livre 8ème de sa politique: "comme la fin de la société est une, il est clair que l'éducation de tous ses membres doit être nécessairement une et identique: chaque citoyen "ajoute-t-il" est une partie de la société, et le soin à donner à une partie doit naturellement tendre à ce qu'exige le tout." Ce principe était admis particulièrement à Sparte. Là surtout était mise en pratique la grande maxime renouvelée par Danton: les enfants appartenent à l'état et non à la famille: et l'on sait comment dans cette république fameuse, on cherchait à étouffer dans le cœur des enfants, tous les sentiments, excepté celui d'un patriotisme féroce. La société intervenait partout. Elle réglait tout, jusqu'aux détails les plus minimes de la vie privée, jusqu'aux rapports intimes des époux, jusqu'aux jeux auxquels on doit appliquer les enfants, jusqu'aux châtimens qu'on doit leur imposer pour leurs fautes, (et le fouet était une peine infligée dans bien des circonstances), enfin jusqu'aux larmes qu'ils peuvent répandre: (Arist. Pol. VIII, p. 347). "Les lois de certains peuples", dit Aristote "veulent que l'on comprime les pleurs et les cris des enfants." Mais le philosophe n'admet point le principe sur lequel cette loi est fondée; "vu, dit-il, que les cris des enfants aident à leur croissance et sont une sorte d'exercice pour leur corps." Ceci n'est que ridicule, mais que de monstrueuses atrocités, dans la société antique, sont un témoignage du peu de prix qu'on attachait à l'homme. L'esclavage, les combats des gladiateurs, ces centaines, ces milliers de victimes qu'on faisait égorger pour l'amusement du peuple, quel mépris de la vie et de la dignité humaine expriment ces épouvantables faits! La société était forte chez les anciens, l'individu était faible. La société absorbait l'individu et s'arrogeait sur lui tous les droits imaginables. Il n'est point étrange que l'individu voyant le peu d'estime que l'on faisait de lui et le pouvoir sans bornes que la société se donnait sur son indépendance et sa vie, se formât de son côté, une idée exagérée de la société et du pouvoir public jusqu'à s'enlever devant ce colosse qui le remplissait d'effroi. Loin de se considérer comme membre d'une association dont l'objet était la sécurité et la félicité de tous les individus, et dont les bienfaits lui imposaient quelques sacrifices en retour, il se regardait comme une chose dévouée à cette association, et devait sans hésiter s'offrir en holocauste sur ses autels. Tel est la

condition de l'homme: quand un pouvoir agit sur lui, longtemps, avec une action illimitée, il s'indigne contre ce pouvoir, le repousse avec violence, ou bien il s'humilie, s'abaisse, s'anéantit devant cette force dont l'action pousse le ploie et le terrasse. L'admiration pour le désintéressement patriotique des anciens a été quelquefois portée trop loin. Ce dévouement, tout admirable qu'il a été dans quelques circonstances, n'indique pas une élévation d'âme supérieure à celle des hommes des temps modernes. Voyez la femme de l'Inde se jetant dans le bûcher après la mort de son époux, l'esclave se donnant la mort parce qu'il ne peut survivre à son maître, cette abnégation personnelle est-elle le signe de la grandeur de l'âme?

Chose remarquable! Quand, à une époque récente, les idées anciennes ont reparu chez un peuple moderne, le droit despotique de la société sur l'individu a repris sa vigueur. On a vu renaitre d'une manière formidable, dans la première révolution française le *salus populi* prétexte de tant d'épouvantables attentats. Dans le très court espace de temps que dura cette époque de vertige on vit toutes les maximes et les traits de force, du patriotisme sauvage, de despotisme social de l'ancienne Rome. Au milieu d'une grande et générale nation, où vit apparaître le nouveau, les spectres sanglants de Marius et de Sylla, tant il est vrai que l'homme est le même partout, et qu'un même ordre d'idées finit par engendrer un même ordre de faits. La tyrannie des intérêts du pouvoir public sur tous les intérêts privés, cet état normal de la société antique ne se fait sentir chez les modernes que dans les bouleversements sociaux opérés par la violence. Dans ces circonstances, le pouvoir nouveau croit, que pour être fort il faut qu'il soit despotique. Si le sang de milliers de victimes peut lui procurer quelques moments de sécurité, il s'écrie avec Cromwell ou Robespierre "Périsent mes ennemis - ainsi l'exige la sécurité de l'Etat, c'est-à-dire la mienne. A ces époques de violence où la justice divine titillait des individus, dis-je, les individus ne sont plus que d'imperceptibles grains de poussière emportés par l'ouragan, ou des gouttes d'eau fondues dans les vagues d'une tempête.

Je reviens à la société antique. Je répète que si l'on y fait attention, on observera que la liberté civile était presque inconnue dans les pays où l'on chérissait le plus la liberté politique. Tant que les citoyens se flattaient d'être très libres, parce qu'ils prenaient part aux délibérations de la place publique, ils manquaient de cette liberté qui intéresse l'homme de près, celle qui le rend indépendant dans sa vie privée et au foyer de la famille. Et encore, du moins dans la Grèce les laborieux, les artisans et les mercenaires n'avaient point de part aux droits politiques... Une des causes de cet anéantissement de l'individu chez les anciens, était l'infirmité et l'imperfection de son développement moral. Il n'avait pas de règle pour sa direction propre. L'enseignement du devoir n'existant pas dans la société payenne. Les passions, la cupidité, l'égoïsme n'avaient point de frein. On pouvait tout craindre de l'individu laissé à lui-même. La société dut intervenir dans tout ce qui le concernait, la force publique suppléait à la morale privée.

Messieurs, vous l'avez vu, dans l'antiquité l'individu existait pour la société. Le principe contraire domine dans les temps modernes. On! le sentiment de la dignité de l'homme est profondément gravé dans le cœur de la société actuelle; on trouve écrit partout en caractères éclatans cette vérité, que l'homme, par son seul titre d'homme, est respectable et digne de considération. Depuis bien des siècles, si la liberté politique est devenue restreinte en beaucoup d'états, du moins l'individu et la famille sont émancipés du despotisme social, tel qu'il existait dans l'antiquité. Quelle est la raison de ce fait? quelle en est l'origine, comment s'est-il développé, quels sont ses résultats? voilà ce qui me reste à examiner.

Dans son histoire de la civilisation en Europe, M. Guizot attribue le changement de la société sous le rapport que je traite à l'indépendance personnelle qui distinguait les barbares qui envahirent le monde romain. "Ce qui dominait chez ces peuples", dit-il, "c'est le plaisir de l'indépendance individuelle, les joies de l'activité sans travail, le goût d'une destinée aventureuse, pleine d'imprévu, d'inégalité, de péril. C'est le plaisir de se sentir homme, c'est le sentiment de la spontanéité humaine dans son libre développement." C'est dans ce caractère des barbares que le célèbre publiciste trouve un des plus féconds éléments de la civilisation moderne.

Assurément les races nouvelles qui s'établirent sur le sol de l'Empire changèrent l'état social: les formes du gouvernement ne furent plus les mêmes, les anciennes théories politiques disparurent: une grande énergie remplaça la faiblesse ou était tombée l'ancienne civilisation. Mais les barbares ont-ils apporté le principe du respect de l'individu, de la considération de sa dignité comme homme? Ces peuples avaient sans doute à un vif degré le désir de leur bien-être, de la jouissance personnelle. Se satisfaire, voilà toute leur passion, mais aussi se satisfaire aux dépens des autres, si cela leur convenait. Le barbare voulait l'indépendance pour lui; la voulait-il pour les autres? Or c'est là la question.

Figurez-vous ces enfants sauvages des forêts lancés sur le midi, comme un lion sur sa proie. Leurs chefs féroces les précèdent: ils mettent en pièces sur leur passage de nombreuses légions, ils ravagent les campagnes, incendient les cités, et se font suivre d'immenses troupeaux d'esclaves ramassés sur leur chemin. Voyez ensuite ces mêmes hommes, exaltés par la victoire, enorgueillis par un immense butin, endurcis par tant de combats et de massacres, et rageant tout à coup dans l'abondance, dans les plaisirs, dans de nouvelles jouissances de toute espèce. Tous les liens de l'antique société sont dissous; voyez-vous apparaître les éléments d'une civilisation nouvelle avec le caractère barbare? Fixez votre vue sur le sombre fils de l'Aquilon, lorsqu'il sent toutes les chaînes qui contiennent sa férocité se briser. Le voici dans son indépendance sans respect pour aucun loi, sans crainte pour aucun homme, sans attachement pour aucune coutume. Ne le voyez-vous pas se précipiter partout où le conduisent ses habitudes de violence, de vagabondage et de pillage? Il se jette témérairement dans toutes les entreprises, repousse tout sujétion et se délecte

dans les périls de nouvelles lites et de nouvelles aventures. Ce désir de satisfaction personnelle qui le distingue, qui fait sa nature, le porte à tout sacrifier. L'homme n'est point un obstacle pour lui, s'il a la force. Il ne le pousse pas, comme faisait l'autorité antique, mais il le rompt. Cette individualité brutale, ce sentiment féroce d'indépendance qui ne pouvait se concilier ni avec le bien-être, ni avec la véritable dignité de l'individu, contenait un principe de guerre éternelle, de vie toujours errante et devait nécessairement amener la dégradation de l'homme et la dissolution de la société. Loin de renfermer un germe de civilisation, elle était le principe constituant de la barbarie, parce qu'elle détruisait toute tentative faite dans un but d'organisation et étouffait toute société dans son berceau. Dans l'antiquité, c'est un pouvoir constitué, agissant au nom d'un principe qui domine l'individu. Avec les races germaniques, c'est la force de l'homme puissant qui soumet l'homme faible. Chez les anciens, l'individu était sacrifié à la société; chez les barbares, l'individu est sacrifié à l'individu. M. Guizot, au reste, est convenu de ce fait. Dans un état d'extrême grossièreté et d'ignorance, le sentiment de l'indépendance personnelle, c'est l'égoïsme dans toute sa brutalité. Du cinquième au huitième siècle, il n'en était à ce point chez les Germains. Comment se seraient-ils accommodés à un état un peu social? (2)

Quel est donc le principe dominant dans la société moderne, qui a fait rendre à l'homme sa dignité propre, sa valeur individuelle? Le voici exprimé par un illustre philosophe de nos jours, M. Royer Collard, cité par M. Guizot: "Les sociétés humaines naissent, vivent et meurent sur la terre; la s'accroissent leurs destinées... Mais elles ne contiennent pas l'homme tout entier. Après qu'il s'est engagé à la société, il lui reste la plus noble partie de lui-même, ces hautes facultés par lesquelles il s'élève à Dieu, à une vie future... Nous véritables êtres doués de l'immortalité, nous avons une autre destinée que les Etats." On sait quelle forte impulsion cette doctrine a reçue du christianisme. Fortement empreinte dans la société, elle devait en changer l'esprit. En effet, s'il est reconnu que l'homme a d'autres devoirs à remplir que ceux du citoyen, que ces devoirs sont essentiels, prescrits par la divinité, et important au plus haut degré à son bonheur, il faut conclure qu'il doit être laissé libre dans son action privée. Il est absolument nécessaire qu'il y ait un ordre politique auquel il soit soumis dans l'intérêt même de sa liberté. Mais cette autorité n'a qu'à protéger l'homme, elle n'a pas à le conduire. L'homme reçoit d'une autorité plus haute la direction morale. La société doit laisser l'individu développer librement ses facultés, travailler à atteindre le but de sa destinée, sous l'influence de doctrines qui ont la sanction divine. Ayant reçu une législation du ciel, l'homme pour sa conduite personnelle n'a plus besoin de la législation de la terre. Voilà pourquoi, chez les peuples chrétiens on ne voit plus l'autorité politique entrer dans ces détails relatifs aux mœurs, à l'éducation, aux rapports privés que l'ancienne société prescrivait sans cesse. Aujourd'hui elle laisse marcher l'homme dans la voie de son perfectionnement, elle

(2) Balzac: Du Protestantisme comparé au Catholicisme.

FEUILLETON.

Un Missionnaire en Canada. 1642-1643.

La lettre du P. Jogues, publiée dans les Mélanges lorsqu'ils ont ouvert leur nouvelle série d'annonciations et de progrès, demandait un complément, pour satisfaire la juste curiosité des lecteurs et pour achever de faire connaître ce serviteur de Dieu à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de lire sa vie. C'est ce que nous nous proposons en donnant encore quelquesunes de ses lettres et en racontant ses derniers moments. Cette lettre n'était pas la première qu'il écrivait du sein de sa captivité. Il en avait adressé plusieurs à Québec; et elles ne sont pas malheureusement parvenues toutes jusqu'à nous. Une seule arriva à son terme; elle était envoyée à M. de Chambour, Gouverneur des Trois Rivières, sous la date du 30 juin 1643. Nous osons donc commencer par elle, pour suivre l'ordre chronologique; quoique court, elle mérite de prendre sa place dans l'histoire. Elle n'a pas, comme la première, et comme celles qui suivront dans ce magnifique tableau du plus sublime dévouement religieux et du plus héroïque patriotisme; mais afin de faire mieux apprécier ces admirables sentimens, reprenons la série des faits qui la précédèrent et qui leur donnèrent occasion.

Après la prise du P. Jogues, on fut pendant quelque temps dans les plus vives inquiétudes sur son sort. On ne savait rien de sa situation, et sans nouvelles sur son sort. Tout portait à croire qu'il était déjà devenu la victime de la cruauté des Iroquois, et ces bruits répandus en France y avaient produit une profonde impression.

Cependant un des Hurons compagnons de sa captivité, Joseph Teondechoren, étant parvenu à tromper la vigilance de ses gardiens, s'échappa de leurs mains, et après bien des fatigues et bien des dangers, arriva à Québec. Chacun voulut apprendre de sa bouche des nouvelles du P. Jogues. Il fit le récit détaillé et attendrissant de ses horribles souffrances, et des dangers auxquels il était continuellement exposé, car la haine des Iroquois contre les Français et les Hurons croissait en proportion de leurs succès.

Le Chevalier De Montmagny voulait à tout prix sauver le serviteur de Dieu; mais le dénuement où était la Colonie ne permettait pas d'employer des voies de rigueur dont l'effet aurait été d'exaspérer les ennemis audacieux, si l'on n'avait pas eu la force de les écarter, et de hâter par conséquent sa mort et celle des autres prisonniers. Il aimait mieux mettre en œuvre un moyen de conciliation qui semblait lui offrir la Providence; malheureusement ces deux ennemis s'en virent le déjouer.

Un Sokoquois, (1) homme très-considéré

dans sa nation qui était allié des Iroquois, fut fait prisonnier par les Algonquins près des Trois-Rivières, le 19 octobre 1642. Son sort ne resta pas longtemps incertain. Il était destiné par représailles à toutes les horreurs du supplice. Conduit à Québec, on lui arracha aussitôt les ongles, on lui coupa les deux doigts et on transporta un de ses pieds avec un bâton aig. Tout son corps fut blessé avec des aulaines, et quatre jeunes gens poussèrent la rage, jusqu'à lui lier les poignets avec des peaux corées; et si fort qu'ils lui en firent les chairs presque jusqu'aux os.

A cette nouvelle le Gouverneur accourut à Sillery (2) où se passait cette scène sanglante. Il obtint sans peine le rachat du prisonnier, et résolut de s'en servir pour délivrer le Missionnaire dont toute la colonie désirait le triste sort. Le Sauvage rendu à la liberté fut comblé de présents et de témoignages d'affection par les Missionnaires, et on le remit entre les mains des Religieuses Hospitalières, qui avaient alors un hospice temporaire tout près de Sillery.

Les plaies de cet infortuné étaient dans l'état le plus affreux et remplies de vers; mais elles ne résistèrent pas longtemps aux soins maternels de l'industrielle charité.

Aussitôt que sa santé fut remise, il eut la liberté de retourner dans son pays. Pour toute reconnaissance de lui avoir sauvé la vie, on

lui demanda de travailler auprès du capitaine de sa Nation, et d'obtenir la délivrance du P. Jogues.

Le Gouverneur de Montmagny lui remit une lettre pour le serviteur de Dieu. Il voulait d'échapper aux bras de la mort; les bons traitements dont il avait été l'objet de la part des Robes Noirs et des Religieuses, l'avaient vivement affecté, envers ses libérateurs, il accepta donc avec empressement cette honorable mission.

Ses concitoyens écoutèrent avec admiration le récit des libéralités qu'on lui avait faites. Pour lui, il ne tarissait pas en éloges sur le grand Capitaine des Français (le Gouverneur) et sur tous ceux qui composaient la Colonie. Il ne trouva pas des écus noirs; car chez les Sauvages, la reconnaissance est comme la vengeance. Toute une nation éprouva les intérêts d'un seul de ses membres, s'il a souffert quelque injure ou reçu quelques bienfaits.

Les Sokoquois se crurent donc tous solidaires envers les généreux bienfaiteurs de leur compatriote, et une ambassade solennelle fut destinée à demander le Missionnaire aux Iroquois.

Ces députés partirent en effet au mois d'août suivant dans les cantons Iroquois, et selon l'usage ils furent reçus avec cérémonie, dans une assemblée publique. L'orateur exposa longuement le sujet de son message, et les lettres que les Français avaient à leur amour et à leur reconnaissance. Il terminait en disant: "Mes compatriotes ne croient pouvoir rien faire de trop pour obliger des cœurs si géné-

reux et comme ils savent de quelle estime on jouit Ondesok (le P. Jogues) parmi les Français, voici un collier de plusieurs milliers de grains de porcelaine pour briser ses liens." En même temps il alla droit au P. Jogues, et lui remit la lettre du Gouverneur de Montmagny en l'accompagnant de grands témoignages de respect et d'affection.

Ces démonstrations et cette démarche mirent dans un étrange embarras les Chefs Iroquois. Ils s'assemblèrent en particulier pour délibérer et préparer leur réponse; car il n'était jamais d'usage, parmi eux, de la donner immédiatement. Le jour venu, ils décidèrent qu'ils acceptaient les présents; et ils promirent même la délivrance du prisonnier, mais en la remettant sous de vains prétextes à une autre époque. C'était une défaite de ce peuple, justement renommé par sa perfidie.

Les ambassadeurs partirent, et le Missionnaire ne fut pas relâché. Il signa cependant à cette démarche de "grand" dans l'idée de ses ennemis, et même d'être traité avec moins de rigueur.

Ce fut cette estime que les Iroquois commençaient à faire du missionnaire, et l'orgueil qu'ils trouvaient à le posséder comme captif, qui porta son maître, capitaine, parmi eux, à le conduire avec lui chez une nation éloignée, amie et même tributaire des Iroquois. Nous aimons à rappeler cette époque de sa captivité, comme un des plus beaux exemples des récompenses accordées à la charité, et une des plus grandes consolations que Dieu ait données

(1) Cette nation habitait les bords de la mer. Balby dans sa Géographie avancée, nous ne savons sur quelle autorité, que ces Sauvages portent aujourd'hui le nom de Amicques. Charlevoix les avait nommés Souriquois; mais les manuscrits de cette époque que nous possédons ne laissent aucun doute sur la dénomination de Sokoquois.

(2) On trouve Sokoquois, "on Sokoquois, Sokoquois, Sokoquois etc. (2). Cette mission Algonquino comptait 4 années d'existence, et était due à la générosité du Commandant de Sillery qui avait voulu pourvoir à toutes ses dépenses.